

LA VOIX DES CONSOMMATEURS

Chiffres, analyses et décryptages

Éditorial

Réserves financières



Felix Schneuwly, Head of Public Affairs

Nous sommes nombreux à commencer à en avoir assez du coronavirus, mais il ne suffit pas de le dire pour qu'il disparaisse. Dès le début de la crise, le Conseil fédéral a dans l'ensemble bien réagi malgré le manque de données. Je ne suis pas le seul à m'inquiéter du fait que ces lacunes ne soient pas comblées par l'application des connaissances scientifiques élémentaires dont nous disposons. Dans sa contribution pages 3 et 4, **André Chuffart** décrit par le menu la procédure de test telle qu'il faudrait la suivre pour obtenir un aperçu plus précis sur la propagation du virus.

À la page 2, le Conseiller national Les Verts de Fribourg et entrepreneur dans la tech **Gerhard Andrey** présente les deux défis qu'il voit arriver après l'élan numérique déclenché par la crise: «Le développement continu de l'infrastructure et des réseaux est une obligation. La souveraineté des données fait partie du programme libre.» Pour lui, les câbles ont la priorité en matière d'infrastructure. Il reste cependant réaliste et ne prétend pas que l'on puisse se passer de la 5G.

Reto Wyss, directeur des finances et président du gouvernement du canton de Lucerne, est confiant: son canton parviendra selon lui à garder le contrôle des finances malgré la crise du coronavirus. Ça n'a pourtant pas toujours été le cas par le passé. Il nous explique pourquoi en page 5.

Enfin, en page 1, **Diana Gutjahr**, Conseillère nationale UDC de Thurgovie et entrepreneuse, plaide pour davantage de réserves au sens privé et économique du terme, afin de renforcer la responsabilité individuelle et de limiter les interventions de l'État.

Je vous souhaite une agréable lecture en espérant que ces contributions vous aideront à envisager avec lucidité les défis qui nous attendent.

Une gestion conservatrice des finances pour résister à la crise

Ces dernières années, nous avons bénéficié d'un essor économique fulgurant. Personne ne voulait envisager qu'un choc puisse pour ainsi dire paralyser l'économie tout entière. Quoi qu'il en soit, les interventions politiques ayant vocation à faire promulguer des lois sur la base d'exemples négatifs sont à éviter.

Diana Gutjahr. Ces dernières semaines ont clairement témoigné de la vitesse à laquelle les perspectives économiques peuvent être bousculées, au même titre que les aspects sanitaires. L'État a déclenché de prodigieuses interventions pour sauver tant que faire se peut certaines branches et entreprises de la faillite – qui dans certains cas n'a pu qu'être retardée. Quelques mois en arrière, qui eût cru que le fédéralisme, le Parlement et la liberté économique pourraient voler en éclats du jour au lendemain au prix d'un long et difficile retour à la « normale »? Il n'était soudain plus question de miser sur la responsabilité individuelle et le risque commercial, mais de chercher des responsables sur lesquels transférer les difficultés financières particulières – ce que les politiques ont partiellement réussi à faire. Mon statut d'associée d'une petite entreprise familiale qui, en activité depuis 1911, a résisté aux guerres mondiales et aux crises économiques, me permet de jeter un regard rétrospectif sur une histoire mouvementée. La philosophie de notre entreprise est empreinte, aujourd'hui encore, des expériences réalisées pendant cette période.

«Il n'existe rien de constant si ce n'est le changement», a dit un jour le philosophe grec Héraclite: façonné par des influences extérieures, notre monde est en constante mutation, c'est indiscutable. Ces dernières années, nous avons bénéficié d'un essor économique fulgurant. Personne ne pouvait ou ne voulait envisager qu'un choc puisse pour ainsi dire paralyser

l'économie tout entière en l'espace de quelques jours. Un tel contexte, de même que l'influence médiatique de la vie à crédit et la mise en avant de la quantité au détriment de la qualité ont maintenant des conséquences financières qui dureront des décennies. Un soutien financier immédiat et la simplification des procédures bureaucratiques étaient nécessaires pour éviter un effondrement total. Recul et lucidité aidant, une réflexion critique sur la gestion de cette situation s'imposera. En tant que libérale économique, je suis épouvantée par l'idée selon laquelle ce constat amènerait son lot de nouvelles prescriptions, réglementations et restrictions à la souveraineté commerciale des entreprises. La résolution du problème doit-elle passer par des entreprises qui se sacrifient alors que, depuis des années, elles mènent une politique budgétaire précautionneuse et conservatrice, et qu'elles agissent selon un mot d'ordre, celui de se ménager une poire pour la soif? Ce sont ces considérations qui m'amènent à rejeter les interventions politiques: comme d'habitude, les lois sont promulguées sur la base d'exemples négatifs, si bien que les entreprises qui ont fait leurs devoirs finissent elles aussi par payer les pots cassés. Il s'agit d'en appeler à l'ensemble de la population pour que les réserves, au sens privé ou économique du terme, contribuent à la sécurité et à la stabilité, de sorte à pouvoir maintenir le cap sur l'objectif de «plus de responsabilité individuelle et moins d'État».

«*Recul et lucidité aidant, une réflexion critique sur la gestion de cette situation s'imposera.*»

Diana Gutjahr, Conseillère nationale UDC et entrepreneuse



Le coronavirus, un test de résistance pour le numérique

Sur le plan numérique, le confinement a permis de tirer en un temps record des enseignements qui sont d'ordinaire le fruit de plusieurs années. Et les enjeux sont apparus clairement : la fibre optique et la souveraineté des données.

Gerhard Andrey. Télétravail imposé par ordonnance. Apéros virtuels. Lèche-vitrines en ligne. La COVID-19 a soumis les outils numériques à un test de résistance. Pour communiquer, travailler et faire ses courses, ils ont étonnamment bien fonctionné. L'infrastructure était déjà disponible, quoiqu'elle n'avait pas été conçue pour répondre à une telle demande. Les cafoillages ont eu lieu précisément là où les difficultés ne pouvaient être levées par la simple mise à disposition d'ordinateurs supplémentaires. En matière de shopping en ligne, le délai de livraison fixé à un jour a atteint plusieurs semaines. Et un nombre considérable d'entreprises ont dû maintenir une permanence de bureau pour donner à leur personnel un accès numérique au contenu des classeurs à levier. Les conférences vidéos, quant à elles, ont marché comme sur des roulettes, la plupart du temps sans décalage à l'écran. Ce qui n'étonne guère, puisque – maintenant quotidien – le streaming TV du soir vorace en données est conçu pour une utilisation intensive. C'est à peine si un brin de télétravail et de conférences en journée auront fait plier d'un poil l'infrastructure. Et c'est avant tout la communication par câble qui a permis cela, qu'il s'agisse de la fibre optique ou de câbles en cuivre séculaires taillés pour l'excellence.

Pour beaucoup d'entreprises, l'ancrage de ces enseignements dans le quotidien et l'ajustement ou l'échange des outils choisis sur le vif requerra encore plus d'énergie. Quoiqu'il en soit, un bond en avant a été réalisé en un temps record dans le domaine du numérique.

Et maintenant, quelles implications? Moins de stress dans les transports grâce au rapprochement des lieux de travail et d'habitation, et des quartiers revalorisés grâce à une décentralisation accrue. La preuve a notamment été apportée que

« *Le développement continu de l'infrastructure réseau est une obligation. La souveraineté des données fait partie du programme libre.* »

Gerhard Andrey, Conseiller national Les Verts et entrepreneur



de nombreux emplois sont compatibles avec le télétravail. Le temps passé à faire les trajets travail-domicile n'a cessé de croître ces dernières décennies, sans pour autant que ce « progrès » n'apporte un quelconque bienfait supplémentaire. Bien au contraire, rares sont celles et ceux que ces trajets enthousiasment, et des régions entières se battent pour ne pas tomber au rang de cités-dortoirs. Mais le bureau à domicile connaît aussi des limites. Tous n'ont pas une pièce à lui consacrer, et de nombreuses personnes souffrent du manque d'interactions sociales. L'objectif devra donc être de multiplier les espaces de coworking décentralisés. Passer la journée à Brig avec des quasi-collègues et travailler pour une entreprise bernoise réduit le trafic, décharge le réseau mobile et offre aux régions des possibilités de développement. L'allongement du temps que passent les résidents chez eux bénéficie aux PME locales. Ainsi, les zones périphériques gagnent en attractivité. La suppression du bonus fiscal aux pendulaires pourrait donner à cette évolution le coup de pouce dont elle a besoin.

Chaque foyer et entreprise doit disposer de la fibre optique. Ce que nous avons réussi à faire au siècle dernier avec le cuivre devrait être un jeu d'enfant à reproduire avec la fibre optique. Il est regrettable que le débat ne porte que sur la 5G sans que soit considérée la transmission par

câble, pourtant nettement moins impactante. Quoiqu'il en soit, la transmission aérienne des données étant rare, son utilisation doit faire l'objet d'une approche économe. Il faut la réserver en premier lieu aux applications nécessairement mobiles : communication, mobilité connectée ou dispositifs Internet pour lesquels l'utilisation de câbles est impossible ou très contraignante.

Le développement continu de l'infrastructure est toutefois une obligation. La souveraineté des données fait partie du programme libre. L'indépendance d'une poignée de géants de la tech est préoccupante. Ces entreprises s'accordent des droits sur des données sensibles que la plupart des internautes et des entreprises peuvent ne pas voir d'un bon œil. Sans parler de l'accès illimité qu'en ont les services de l'État, qu'il faut considérer comme une réalité. La Suisse doit investir dans l'élaboration d'applications et de canaux de communication alternatifs et plus sûrs. Vu sa taille, il est impératif d'unir les forces, privées comme publiques, et de collaborer étroitement avec l'UE. C'est avec elle que la Suisse construira le bastion de la souveraineté numérique actuellement minée par les superpuissances.

Des défis de taille se profilent à l'horizon, cela ne fait aucun doute, mais aucun pays n'est mieux armé que la Suisse pour les relever et en faire une chance!

Réserves stratégiques obligatoires en énergie*

Essence



CIBLE :
4,5 mois

Kérosène



CIBLE :
3 mois

Diesel



CIBLE :
4,5 mois

Mazout
extra léger



CIBLE :
4,5 mois

Mazout extra léger
pour remplacer gaz



CIBLE :
4,5 mois

Barres
d'uranium



CIBLE :
4,5 mois

* Les réserves stratégiques sont fixées par la Confédération, mais les stocks sont constitués par les entreprises privées qui en restent propriétaires.
Source : Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays OFAE

Fiabilité des tests du SARS-CoV-2, l'agent causal du Covid-19

L'OFSP doit mettre en place un concept suisse de test du SARS-CoV-2, similaire à celui du VIH, de manière à réduire la cohorte tant des faux positifs que des faux négatifs. Un élément de la solution consiste à retester tous les tests PCR initialement positifs.



André Chuffart, consultant indépendant, Küssnacht ZH

« Pourquoi un second test PCR n'est-il pas systématiquement effectué si le test PCR initial est positif ? »

André Chuffart. Nous avons tous un jour pris l'avion et, à cet effet, nous avons dû nous soumettre à des contrôles de sécurité à l'aéroport avant d'embarquer; nous avons tout d'abord été priés de traverser un portique de sécurité muni entre autres d'un détecteur de métal. En cas de contrôle positif, nous avons été mis à l'écart et minutieusement fouillés. Tout le monde comprend la nécessité d'un second test à l'aéroport, suite à un premier test positif, et personne ne réclame. Pourquoi n'y a-t-il pas un second test suite à un dépistage initial positif du SARS-CoV-2?

Il existe en Suisse depuis 1985 un concept suisse de test VIH. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) avait alors introduit ce concept pour garantir partout en Suisse une fiabilité optimale du diagnostic de l'infection au VIH. Pourquoi n'y a-t-il rien de comparable pour le SARS-CoV-2?

Au début de l'épidémie du Covid-19 en Suisse, tous les résultats positifs des tests PCR devaient être envoyés à un laboratoire de référence à Genève. Pourquoi cette pratique a-t-elle aujourd'hui été abandonnée?

Il y a deux grands types de tests du SARS-CoV-2: les tests virologiques (PCR) qui permettent de détecter si une personne est porteuse du virus SARS-CoV-2 au moment du test et les tests sérologiques qui permettent de détecter, soit des antigènes du virus, soit des anticorps contre le virus. La détection des anticorps n'est pas adaptée au diagnostic d'une infection aiguë au SARS-CoV-2: en effet, un test des anticorps indique que la personne testée positive a très probablement été en contact avec le virus mais il ne dit rien sur la contagiosité du Covid-19.

Les valeurs prédictives positive ou négative d'un test du SARS-CoV-2 ne sont pas parfaites et, dans la pratique, on rencontre des faux positifs et des faux négatifs.

La valeur prédictive d'un test dépend de trois paramètres: la sensibilité du test (capacité à détecter les personnes contaminées), la spécificité du test (capacité à détecter les personnes qui ne sont pas contaminées) et la prévalence de la maladie dans la population à tester. La sensibilité et la spécificité d'un test sont en principe éva-

luées par le fabricant et dans de nombreux pays, dont la Suisse, ces valeurs ne sont pas validées par une autorité sanitaire.

Dans la suite de cet article, les exemples pratiques que nous allons présenter se rapportent uniquement aux tests virologiques PCR. Pour les calculs, nous avons pris pour hypo-

Tests de dépistage (PCR)

Population à tester	1'000'000
Nombre attendu de personnes contaminées	58'000

Sensibilité	70,00 %
Spécificité	98,00 %
Prévalence	5,80 %

Résultat des tests		Maladie présente		Maladie absente	
Positif	59'440	Vrais +	40'600	Faux +	18'840
Négatif	940'560	Faux -	17'400	Vrais -	923'160
Total	1'000'000		58'000		942'000

Valeur prédictive positive du test de dépistage	68,30 %
Valeur prédictive négative du test de dépistage	98,15 %

Population à tester	1'000'000
Nombre attendu de personnes contaminées	100'000

Sensibilité	70,00 %
Spécificité	98,00 %
Prévalence	10,00 %

Test results		Maladie présente		Maladie absente	
Positif	88'000	Vrais +	70'000	Faux +	18'000
Négatif	912'000	Faux -	30'000	Vrais -	882'000
Total	1'000'000		100'000		900'000

Valeur prédictive positive du test de dépistage	79,55 %
Valeur prédictive négative du test de dépistage	96,71 %

thèse, à titre illustratif, une sensibilité de 70 % et une spécificité de 98 %, des valeurs tout à fait raisonnables. Si notre démonstration, pour des raisons éditoriales, ne porte ici que sur les faux positifs, **les faux négatifs résultant de la faible sensibilité du PCR constituent un problème tout aussi inquiétant en termes de santé publique.**

Au 11 juillet 2020, selon l'OFSP, 678 679 tests PCR avaient été effectués en Suisse avec un taux de réponses positives de 5,8 %, ce qui correspond à environ 40 000 tests positifs.

En prenant pour hypothèse la sensibilité et la spécificité mentionnées ci-dessus et trois prévalences de la maladie dans la population à tester égales à 5,8 %, 8 % et 10 %, la valeur prédictive positive d'un test PCR de dépistage est égale à 68 %, 75 % et 80 %, respectivement. En d'autres termes, 32 %, 25 % et 20 %, respectivement, des tests positifs sont des faux positifs! Dans le meilleur des cas (prévalence attendue

de 10 %), un test positif sur cinq est un faux positif!

Ainsi donc, la pratique actuelle a conduit, et conduira encore si rien ne change, à déclarer comme contaminés des milliers d'individus qui ont été contraints de s'isoler et qui ont peut-être pris des médicaments non sans danger pour leur santé, et tout ceci strictement pour rien!

Compte tenu des recommandations actuelles – il faut se faire tester en cas de manifestations de symptômes même légers – et des observations selon lesquelles plus de la moitié des contaminations se font à partir de personnes qui n'ont aucun symptôme, il faut s'attendre à ce que la prévalence de la maladie dans la population à tester aille en diminuant à l'avenir, ce qui aura pour conséquences une augmentation du nombre de faux positifs.

En effectuant un test de dépistage PCR et, en cas de résultat positif, un test de confirmation PCR (sensibilité et spécificité des deux tests:

70 % et 98 % respectivement), le pourcentage de faux positifs après le test de confirmation est alors égal à 1 %, que la prévalence attendue soit de 5,8 %, 8 % ou 10 %.

Remarques finales:

1. Les tests sérologiques, notamment la détection des anticorps, produisent également des faux positifs. Le risque ici est que les personnes concernées se considèrent comme immunisées et ne prennent plus de mesures de protection.
2. Un traçage des contacts, tel que celui élaboré par les cantons et l'application Swiss-Covid, a-t-il un sens si un pourcentage non négligeable des personnes supposées contaminées ne sont de fait pas porteuses du virus?
3. Certains pays imposent à tous les passagers arrivant par voie aérienne de présenter un test virologique PCR COVID-19 négatif, effectué dans les 72 heures avant de prendre l'avion. Seules les personnes négatives au Covid-19 sont autorisées à voyager. Le document adressé par le laboratoire d'analyse est à présenter aux comptoirs d'enregistrement à l'aéroport de départ. Il sera sans doute également contrôlé par les autorités sanitaires à destination. Compte tenu de l'existence de tests PCR COVID-19 faussement positifs, les voyageurs prudents se donneront le temps, si le premier test se révèle positif, de passer un second test, si possible dans un autre laboratoire, et d'obtenir le résultat de ce second test avant le départ.
4. L'OFSP doit impérativement mettre en place dès que possible un concept suisse de test du SARS-CoV-2, similaire à celui du VIH, de manière à réduire la cohorte tant des faux positifs que des faux négatifs. Un élément de la solution consiste à retester tous les tests PCR initialement positifs en utilisant un test PCR différent.
5. Des milliers de personnes ont été inutilement lésées et pourraient se retourner contre les autorités sanitaires, voire les laboratoires. Des indemnisations sont-elles envisageables?
6. Nous avons essayé d'attirer l'attention de l'OFSP sur le problème des faux positifs; M. Pascal Strupler, son directeur, et M. Stefan Kuster, nouveau responsable de la division Maladies transmissibles, n'ont cependant jamais répondu à nos courriels.

Tests de confirmation des personnes initialement testées positives

Nombre de personnes contaminées avec un test de dépistage positif	59'440	parmi lesquelles 40'600 sont vrais +
Prévalence de la maladie dans ce groupe	68,30 %	
Sensibilité	70,00 %	
Spécificité	98,00 %	
Prévalence	68,30 %	

Résultat des tests		Maladie présente		Maladie absente	
Positif	28'797	Vrais +	28'420	Faux +	377
Négatif	30'643	Faux -	12'180	Vrais -	18'463
Total	59'440		40'600		18'840

Valeur prédictive positive du test de confirmation 98,69 %
Valeur prédictive négative du test de confirmation 60,25 %

Nombre de personnes contaminées avec un test de dépistage positif	88'000	parmi lesquelles 70'000 sont vrais +
Prévalence de la maladie dans ce groupe	79,55 %	
Sensibilité	70,00 %	
Spécificité	98,00 %	
Prévalence	79,55 %	

Résultat des tests		Maladie présente		Maladie absente	
Positif	49'360	Vrais +	49'000	Faux +	360
Négatif	38'640	Faux -	21'000	Vrais -	17'640
Total	88'000		70'000		18'000

Valeur prédictive positive du test de confirmation 99,27 %
Valeur prédictive négative du test de confirmation 45,65 %

Des mousquetons sécurisent les finances des cantons

Les conséquences de la COVID-19 sur les finances publiques sont lourdes. Pourtant, que ce soit sur le plan national ou cantonal, les directeurs des finances ne travaillent pas sans assurance. En termes d'alpinisme: le budget public est sécurisé par deux mousquetons, comme en témoigne le canton de Lucerne.

Reto Wyss. S'agissant des conséquences de la crise du coronavirus, les gouvernements cantonaux doivent réfléchir à différents scénarios. En juillet 2020, le gouvernement de Lucerne estime dans «le plus plausible» de ces scénarios que le coronavirus coûtera 161,4 millions de francs en 2020 (sur un budget de 3,8 milliards). Détail de la facture:

- 84,9 mio. CHF de manque à gagner fiscal;
- 15,4 mio. CHF de manque à gagner hors impôts;
- 0,8 mio. CHF de dépenses supplémentaires au titre de l'activité quotidienne;
- 81 mio. CHF de dépenses supplémentaires au titre des mesures d'urgence;
- 20,7 mio. CHF d'économies sur l'activité quotidienne.

Heureusement, cette année, ces 161,4 millions de francs peuvent en grande partie être compensés par les versements supplémentaires non budgétés de la Banque nationale suisse. D'après nos premières estimations les plus pessimistes, nous tablons pour 2020 sur un déficit de l'ordre de 25 millions de francs, à équilibrer au moyen d'un prélèvement sur le compte de régularisation alloué à hauteur de 271,6 millions de francs.

Premier mousqueton: la mentalité

D'après les estimations réalisées en juillet 2020, le canton de Lucerne se tire à bon compte de la crise du coronavirus pour le moment. Cette situation tient à deux mousquetons, gages de stabilité et de sécurité. Le premier, c'est la maxime

«Grâce aux versements supplémentaires de la SNB, le canton de Lucerne table sur un déficit d'environ 25 millions de francs.»

Reto Wyss, président du gouvernement 2020/21 et directeur des finances du canton de Lucerne



«Qui économise quand il a, possède au besoin». Derrière ce proverbe empreint de sagesse se cache une attitude profondément ancrée dans les mœurs suisses, à savoir: ne pas dépenser plus que ce que l'on gagne. Dans le canton de Lucerne, c'est dans la douleur que nous avons appris les conséquences d'un comportement contraire. En 2000, l'endettement du canton dépassait les 2,5 milliards de francs. Grâce à un plan d'économies drastique et à une politique fiscale ciblée prévoyant notamment des baisses d'impôts en faveur des personnes morales et physiques, nous avons réussi à réduire la dette à 85,8 millions de francs fin 2019. Qui plus est, nous avons pu verser 271,6 millions de francs sur le compte de régularisation.

L'autre mousqueton: le frein à l'endettement

Certes, mettre un frein à l'endettement ne facilite pas toujours la vie des membres de l'exécutif, ni celle des autorités législatives. Mais le mousqueton tient! C'est pourquoi le gouvernement rejette toutes les interventions visant la levée de ce frein, qui ne doit avoir lieu qu'en cas d'extrême urgence. Or, nous en sommes encore loin.

Trois piliers pour la politique budgétaire

Répetons-le sans détour: compte tenu de la situation actuelle et abstraction faite d'une possible deuxième vague, le canton de Lucerne – comme la Confédération et la plupart des autres cantons – est financièrement capable de surmonter le coronavirus. Au regard de la pandémie, la politique budgétaire du Conseil d'État du canton de Lucerne répond à trois objectifs:

1. Pas de hausse d'impôts;
2. Pas de plan d'économies;
3. La réalisation d'investissements tournés vers l'avenir.

Donnons un exemple: dans le cadre de la politique économique et de formation du canton, une votation populaire est prévue au printemps 2021 sur la participation du canton au projet phare Campus Horw (assainissement et agrandissement des écoles spécialisées, de la haute école pédagogique et implantation d'entreprises innovantes). Des investissements sont attendus à hauteur de 330 millions de francs.

1 077 041

En avril 2020, 1 077 041 personnes se trouvaient au chômage partiel, soit une augmentation de près de 40 % par rapport au mois précédent.

COMPARIPEDIA

Effacité de la réglementation sur le chômage partiel

Des études avaient montré par le passé que le chômage partiel n'avait aucun effet stabilisateur sur le maintien des actifs dans leur emploi. Pourtant, selon une nouvelle étude du KOF, les programmes de chômage partiel mis en œuvre en Suisse entre 2009 et 2015 ont permis d'éviter des licenciements. Même deux à trois ans après avoir demandé à bénéficier du chômage partiel, les entreprises ayant essuyé un refus ont procédé à des licenciements plus nombreux que celles dont la demande a été acceptée. Le chômage partiel ne fait pas que repousser les licenciements: il les évite à long terme. Les auteurs de l'analyse s'appuient sur les données de l'ensemble des entreprises suisses qui ont déposé une demande d'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail entre 2009 et 2014. Ils ont recoupé ces données avec celles de l'assurance chômage du Secrétariat d'État à l'économie et avec la Statistique de l'emploi de l'Office fédéral de la statistique. Source: centre de recherches conjoncturelles KOF.

IMPRESSUM

Éditeur: comparis.ch,
Birmensdorferstrasse 108, 8003 Zurich
Conception: comparis.ch
Traduction: comparis.ch
Réaction: media@comparis.ch
www.comparis.ch